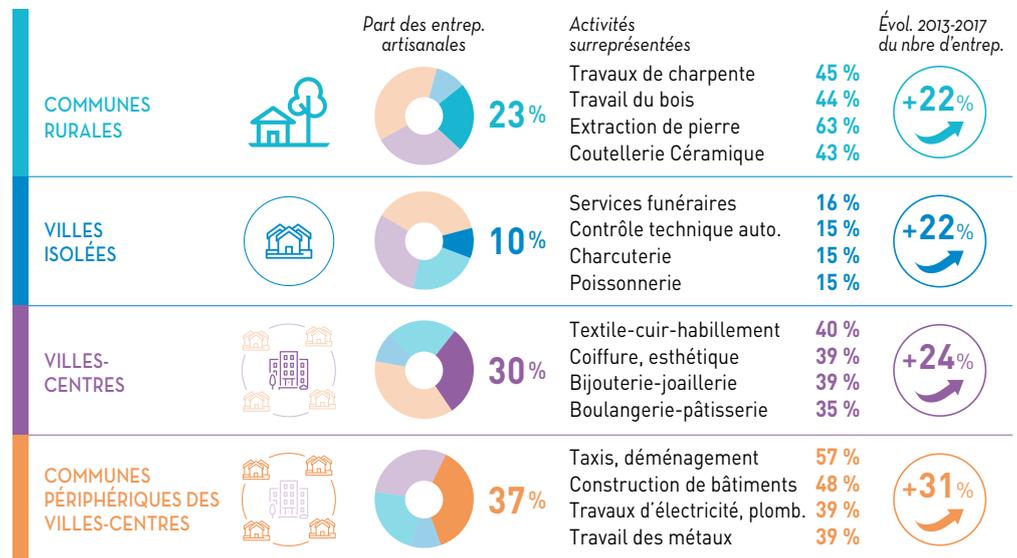


L'artisanat se développe dans les grandes agglomérations, l'emploi fléchit dans les communes rurales

UN MAILLAGE
TERRITORIAL TRÈS FIN,
EN PROXIMITÉ DE
LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2017, le tissu artisanal se compose de 1167 000 entreprises (1 380 000 si l'on ajoute les entreprises qui exercent une activité artisanale à titre secondaire). Les deux tiers de ces entreprises sont localisées dans les villes centres et leur périphérie. 10 % sont implantées dans des villes isolées, et 23 % en communes rurales de moins de 2000 habitants, une proportion identique à celle de la population. Certaines activités sont plus présentes en milieu rural ou urbain.



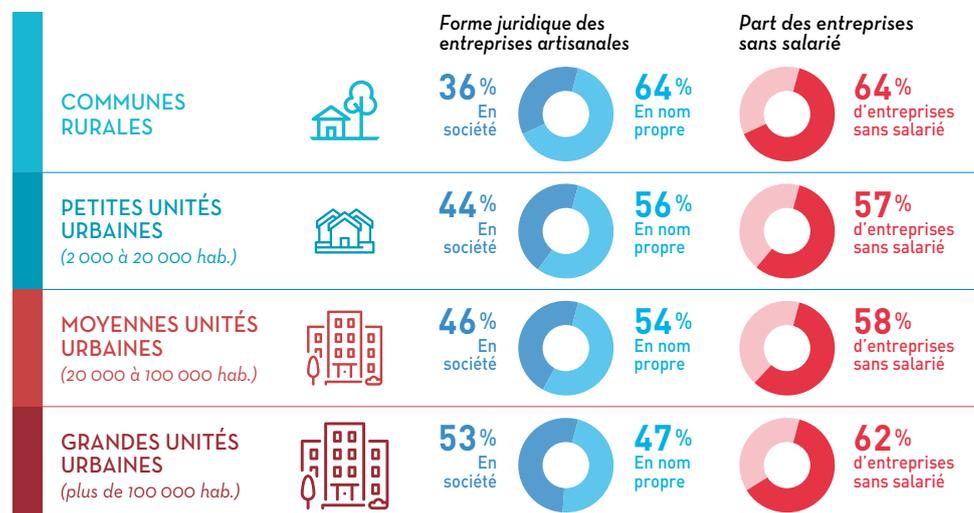
Source : INSEE, démographie 2017 (champ : entreprises artisanales à titre principal). Traitement ISM

Définition : lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, la ville centre est celle qui représente plus de 50 % de la population des communes.

Clé de lecture : 23 % des entreprises artisanales sont en commune rurale de moins de 2000 habitants. Dans l'activité de coutellerie, ce taux est de 43 %.

ARTISANAT RURAL /
ARTISANAT URBAIN :
LES CARACTÉRISTIQUES

Le choix des formes juridiques varie selon les territoires : les artisans ruraux s'installent majoritairement en nom propre (en entreprise individuelle), alors que l'exercice en société croît avec la taille des unités urbaines.



Source : INSEE, démographie 2017 (champ : entreprises artisanales à titre principal). Traitement ISM

**... MAIS CES
TERRITOIRES SONT
PLUS FRAGILES
CES DERNIÈRES
ANNÉES**

Toutefois, l'emploi salarié est aujourd'hui plus fragile dans les communes rurales (la baisse est de 5 % entre 2013 et 2016), malgré une hausse du nombre d'entreprises artisanales (+22 %). On constate que cette progression du nombre d'entreprises artisanales est plus forte dans les grandes agglomérations et dans l'aire urbaine de Paris. Cette dernière est la seule à avoir créé des emplois salariés durant les années de crise (+1 %).

**Évolutions par taille
d'unité urbaine**

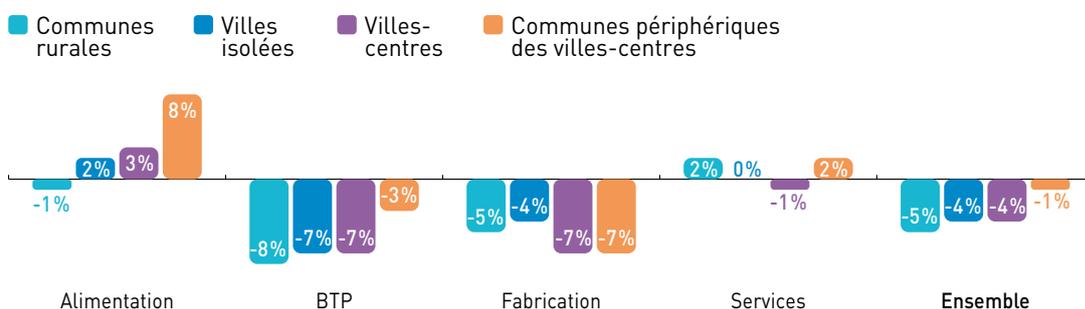
	Communes rurales	Unités urbaines de 2 000 à 9 999 hab.	Unités urbaines de 10 000 à 49 999 hab.	Unités urbaines de 50 000 à 199 999 hab.	Unités urbaines de plus de 200 000 hab.	Unité urbaine de Paris
Évolution du nombre d'entreprises artisanales (2013 à 2017)	22 %	22 %	24 %	24 %	29 %	36 %
Évolution des emplois salariés (2013 à 2016)	-5 %	-3 %	-3 %	-3 %	-3 %	1 %

Source : INSEE, démographie (base : entreprises artisanales à titre principal), INSEE-CLAP, Emplois salariés des entreprises. Traitement ISM.

**L'ARTISANAT DE
L'ALIMENTATION,
EN DYNAMIQUE DE
CROISSANCE**

L'artisanat de l'alimentation se distingue par sa bonne dynamique d'évolution ces dernières années (exception faite des communes rurales). La croissance des emplois salariés est particulièrement forte dans les communes périphériques des villes-centres.

**Évolution de l'emploi
salarié par type de
commune (2013 à 2016)**

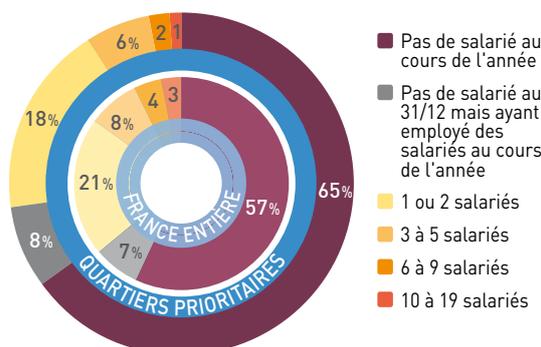


Source : INSEE-CLAP, évolution 2013 à 2016 (début de période). Traitement ISM.

**90 000
ÉTABLISSEMENTS
ARTISANAUX DANS
LES QUARTIERS
PRIORITAIRES
DE LA VILLE**

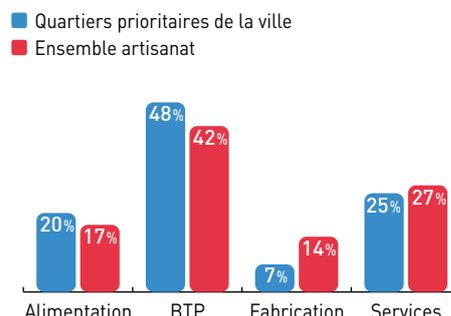
Concernant le tissu urbain, le tissu artisanal est également bien présent dans les quartiers prioritaires de la ville : avec près de 90 000 établissements, la densité moyenne y est de 170 établissements pour 10 000 habitants (ce taux est de 176 dans l'ensemble des territoires). Dans ces quartiers, les entreprises artisanales représentent 43 % des établissements. Elles sont plus souvent unipersonnelles (73 % contre 64 %). Certains secteurs sont surreprésentés, notamment, les entreprises de maçonnerie générale et de travaux de finition du BTP.

**Taille des entreprises artisanales dans
les quartiers prioritaires de la ville**



Source : INSEE-SIRENE, SIG-VILLE (base : établissements actifs dans les activités artisanales en février 2019). Les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sont déterminés à partir du revenu par habitant. Traitement ISM.

**Répartition des entreprises artisanales par
secteurs dans les Quartiers Prioritaires de la Ville**

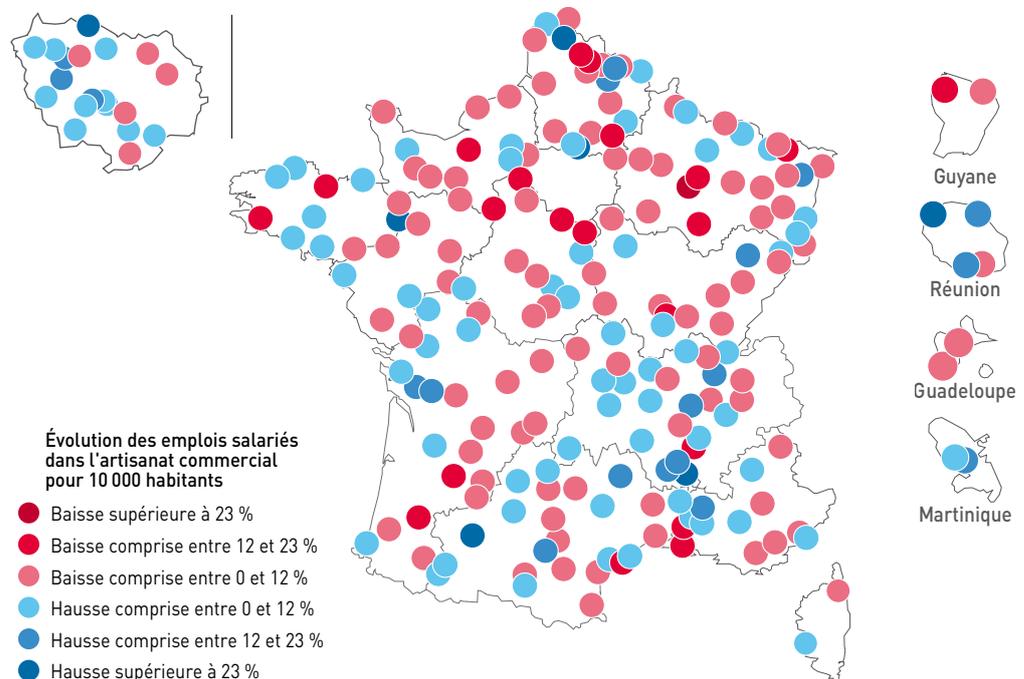


**VILLES MOYENNES:
DE FORTES
DISPARITÉS DE
DÉVELOPPEMENT**

L'artisanat commercial (boucheries, charcuteries, boulangeries, pâtisseries, poissonneries, fleuristes, coiffeurs, pressings, cordonniers) joue un rôle d'animation commerciale important dans les villes moyennes. Dans les 222 villes du Programme « Action cœur de Ville », la densité de ce tissu varie d'une ville à l'autre: elle va de 11 entreprises pour 10 000 habitants à Gonesse à 55 au Puy-en-Velay. Par ailleurs, l'évolution a été contrastée ces dernières années:

- le nombre d'entreprises dans ces activités a baissé dans une trentaine de villes, les plus touchées étant Nogent-le-Rotrou, Roanne, Pontivy, Chinon et Château-Thierry;
- concernant l'emploi salarié, l'artisanat commercial a créé des emplois salariés dans la moitié des villes du programme, les plus dynamiques étant Senlis, Montélimar et Saint-Omer.

**Évolution 2013-2016
du nombre d'emplois
salariés dans l'artisanat
commercial des
222 villes du Programme
« Action cœur de ville »**



DENSITÉ DE L'ARTISANAT COMMERCIAL (NBRE D'ENTREPRISES EN 2017 POUR 10 000 HAB.)

Source : INSEE CLAP. Emplois salariés des entreprises artisanales de moins de 20 salariés des activités de boulangerie-pâtisserie (1071C), de pâtisserie (1071D), de boucherie-charcuterie (4722Z), de charcuterie (1013B), de poissonnerie (4723Z), de fleuristerie (4776Z), de coiffure (9602A), de blanchisserie-teinturerie (9601B) et de cordonnerie (9523Z). Données en début de période. Traitement ISM.

Gonesse	11
Évry	15
Trappes, Les Mureaux	17
Saint-Michel-sur Orge	19
Poitiers	20
Lisieux, Montargis	51
Revel	52
Lourdes	54
Villefranche-de-Rouergue	55
Le Puy en Velay	55

ÉVOLUTION 2013-2016 DU NOMBRE D'ENTREPRISES DE L'ARTISANAT COMMERCIAL (%)

Nogent-le-Rotrou	-14
Roanne	-12
Pontivy	-11
Chinon	-9
Château-Thierry	-9
Évry	25
Saint-Arnold	25
Montgargis	28
Briançon	30

ÉVOLUTION 2012-2015 DES EMPLOIS SALARIÉS DE L'ARTISANAT COMMERCIAL (%)

Saint-Dizier	-24
Lens-Liévin	-22
Marmande	-21
Béthune	-20
Nogent-le-Rotrou	-20
Vitré	24
Auch	25
Senlis	27
Montélimar	27
Saint-Omer	27

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs et les territoires).

Sources : les données du baromètre sont issues de l'exploitation, par l'ISM, de fichiers de données nationaux (INSEE, ACOSS-URSSAF, etc.).